

Agen, vendredi 6 mars 2020

DOSSIER DE PRESSE
47 FEMMES DU LOT-ET-GARONNE A L'HONNEUR
Vendredi 6 mars

Dans le cadre de la prochaine **Journée internationale des droits des femmes**, **Sophie Borderie, Présidente du Conseil départemental**, souhaite mettre à l'honneur les femmes, et plus particulièrement **47 femmes de notre département**.

Des **femmes du quotidien avant tout**, de 12 à 90 ans, connues ou moins connues, dont certaines d'entre elles se distinguent par **leur parcours associatif, entrepreneurial, sportif ou politique**, et qui représentent, aux yeux de Sophie Borderie, la **diversité des femmes du département**.

Cette rencontre est également l'occasion de dévoiler 3 plaques rendant **hommage à 3 personnalités féminines** qui ont marqué l'histoire de l'institution départementale : **Damira Asperti, Inès Cagnati et Danièle Estéban** (voir détails biographiques dans paragraphes suivants).

Temps fort de la journée, présentation dans l'hémicycle **des initiatives que prendra le Département** dans les semaines et mois à venir en matière d'**égalité femmes-hommes** et de **lutte contre les discriminations**.

1/ Feuille de route égalité femme-homme

Du 8 mars 2020 au 8 mars 2021 : une année pour réduire les inégalités femmes-hommes

Mes chers collègues, mesdames et messieurs - oui, il y en a - je tenais à vous remercier très sincèrement d'avoir accepté mon invitation.

*Dans le cadre de la **Journée internationale des droits des femmes** du 8 mars prochain et **en cohérence avec les engagements** que j'ai pris lors de mon investiture à la tête du Département, j'ai souhaité que le Conseil départemental prenne aujourd'hui **plusieurs initiatives** tout à la fois symboliques mais également très concrètes en matière de **lutte pour l'égalité femmes/hommes** et plus généralement de **lutte contre les discriminations**.*

Il est regrettable qu'en 2020, les femmes soient toujours dans une position où elles ont des droits à conquérir, d'autres à préserver et à défendre. Le 8 mars est bien la Journée internationale des droits des femmes et non comme on l'entend trop souvent, la Journée de la femme. Cette journée est l'occasion de faire un point sur la situation des femmes dans le monde, en France et en Lot-et-Garonne et de constater, malheureusement, que rien n'est acquis.

Si, depuis 1946, l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe constitutionnel censé garantir aux femmes des droits égaux à ceux des hommes et ce, dans tous les domaines, ce **principe se heurte quotidiennement à la réalité** : inégalité salariale et professionnelle, fameux plafond de verre, précarité accentuée, temps partiel subi...

Inégalité mais également **sexisme**, violence psychologique et physique: chaque année en France, 220 000 victimes déclarées de violences physiques ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint, 1 féminicide tous les 2 jours...

Même si depuis quelques années, les lignes ont bougé, même si une prise de conscience semble enfin voir le jour, le pays des droits de l'Homme n'est incontestablement pas encore celui des Droits des femmes, pays où l'on peut encore récompenser des artistes inculpés de viols et recherchés par Interpol.

Dans notre Département, les femmes représentent presque 52% de la population. Plus de la moitié des habitants.

Pourtant, une moitié souvent oubliée de l'Histoire, parfois écartée, maltraitée, régulièrement enfermée dans un rôle assigné.

Si en 2015 les Assemblées départementales sont devenues paritaires, je reste une exception pour certains, une anomalie pour d'autres. **Sur 90 départements, seulement 12 ont à leur tête une femme.** Il aura fallu attendre 2012 pour voir une députée élue en Lot-et-Garonne, Lucette Lousteau présente parmi nous que je salue particulièrement et 2017 pour voir une sénatrice, Mme Bonfanti à qui je rends également hommage.

Si le constat reste alarmant et si beaucoup reste à faire, je tiens à rassurer immédiatement certains esprits chagrins qui pourraient assimiler la manifestation d'aujourd'hui à un rassemblement de féministes souvent taxées d'hystériques ou d'autres noms d'oiseaux. Comme si la colère, la révolte, l'engagement, la volonté de changement, étaient des qualités réservées aux hommes et qui, associées aux femmes deviendraient péjoratives.

Cette journée je l'ai placée, grâce à vous, sous le signe de la fierté, de la détermination et de l'espoir.

J'ai souhaité faire un premier pas en **honorant la mémoire de trois femmes : une résistante, une auteure, une femme politique.**

Après un travail avec **le service des archives départementales** que je souhaite remercier, j'ai consulté **l'ensemble des conseillers départementaux sur une liste de femmes lot-et-garonnaises**, liées à l'histoire du Département ou de notre institution qui n'ont pas toujours eu les honneurs des livres l'histoire. Je veux vous les citer, ainsi que celles proposées par les élus :

- Bien évidemment, **Damira Asperti, Inès Cagnati** et **Danièle Esteban**
Je remercie les familles de ces 3 trois Lot-et-Garonnaises de nous avoir fait l'honneur de leur présence et pour leur intervention à l'occasion du dévoilement des plaques tout à l'heure.
- Plusieurs autres noms ont donc été cités ou proposés :
- **Denise Baratz**, institutrice à Caudecoste, militante antinazie, résistante et reconnue "Juste parmi les Nations".
 - **Catherine Bouroche**, née en 1942 à Casteljaloux, sculptrice française de renommée.
 - **Fernande Coste**, originaire de Fumel, guide-conférencière, résistante, qui a rendu le château de Bonaguil célèbre, à travers un livre au retentissement national : «Bonaguil ou le château fou ».
 - **Sophie Cottin**, auteure du début du XIXème siècle qui a vécu une partie de sa jeunesse à Tonneins.
 - **Marguerite Duras**, auteure que l'on ne présente plus.
 - **Marie-Magdeleine Fouché**, première femme élue conseillère générale de 1970 à 1979.

- **Madeleine Pauliac**, pédiatre et résistante française, née en 1912 à Villeneuve-sur-Lot et morte en 1946 près de Varsovie.
- **Georgette Emilienne Plana**, chanteuse et actrice française, née en 1917 à Agen.
- **Sabine Sicaud**, née en 1913 à Villeneuve-sur-Lot et morte en 1928 dans la même commune, poétesse française, lauréate du Jasmin d'Argent.

Le travail de recherche des services, enrichi des propositions de mes collègues démontre bien, s'il en était besoin, que notre département regorge de **femmes exemplaires qui par leur dévouement, leur engagement, leurs compétences ou leurs talents ont marqué l'histoire du Lot-et-Garonne ou de la France.**

A ce moment de mémoire qui éclaire notre passé j'ai également voulu **associer nos contemporaines** qui s'illustrent chaque jour par leur engagement dans la cité.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité convier et **mettre à l'honneur 47 Lot-et-Garonnaises** ; femmes que j'ai eu l'occasion de rencontrer lors de mes visites de terrain ou avec lesquelles mes services ont pu travailler. **Des femmes du quotidien, connues ou moins connues, pour leur parcours associatif, entrepreneurial, sportif ou politique.**

Je tenais à vous remercier officiellement en mon nom et au nom de l'Assemblée départementale pour ce que vous apportez au quotidien à notre Département, par votre activité professionnelle ou vos engagements personnels ou associatifs.

La question n'est pas tant de savoir si vous êtes totalement représentatives des femmes lot-et-garonnaises au sens statistique du terme ; je vous l'avoue, je m'en moque. Ce qui m'importe c'est que **vous êtes à mes yeux représentatives de la diversité des femmes de notre département.**

Je suis persuadée que votre présence aujourd'hui dans cet hémicycle est un **message fort pour toutes les femmes de notre département : fierté, détermination et espoir.**

Je l'ai dit en introduction de mon propos, il est important d'être conscients de la situation encore difficile dans laquelle se trouvent globalement les femmes aujourd'hui, mais il est encore plus important et nécessaire d'agir pour la faire évoluer.

Je souhaite ainsi, devant vous aujourd'hui, annoncer quelques mesures que le Conseil départemental prendra pour les Lot-et-Garonnaises en matière d'égalité femme-homme et de lutte contre les discriminations.

Chaque mois de l'année 2020 et jusqu'en mars 2021 nous prendrons une initiative en matière d'égalité et nous valoriserons les femmes de notre Département.

Ainsi, à titre d'exemple, **nous célébrerons l'engagement au féminin** sous diverses formes : sport féminin, bénévolat féminin, femmes exerçant des métiers généralement occupés par des hommes au sein du Conseil départemental...

Je demanderai à mes services de mettre en place les préconisations du Haut-Commissariat à l'égalité pour une **communication sans stéréotype de genre.**

Nous travaillerons **avec la Médiathèque** afin de valoriser **la littérature au féminin** et avec **les Archives départementales** pour proposer **une exposition autour de l'histoire des femmes en Lot-et-Garonne.**

En **étroite collaboration avec la déléguée aux droits des femmes et les associations** dans le cadre de la journée du 25 novembre **de lutte contre les violences faites aux femmes**, nous prendrons des **initiatives conjointes.**

Nous organiserons **une conférence autour de l'égalité des droits et du féminisme au sein de l'Hôtel du Département.**

Nous travaillerons avec nos partenaires, notamment dans le **champ de la citoyenneté et de l'éducation populaire**, afin de proposer des **initiatives innovantes aux plus jeunes.**

Nous examinerons **l'opportunité de signer la Charte européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie locale**, et nous lancerons le cas échéant une consultation des principales associations afin d'en proposer une déclinaison locale.

Pour y veiller, je m'entourerai **d'une élue déléguée à l'égalité.** M'étant directement rattachée, elle aura la charge de veiller à la bonne application de cette feuille de route.

Car il ne s'agit pas là d'un simple catalogue de bonnes intentions.

C'est par des actes concrets que nous irons de l'avant.

Mesdames,

Si je vous ai demandé d'être présentes cet après-midi, c'est que je voulais aussi **recueillir votre avis et votre sentiment.** J'ai mis ainsi à votre disposition un **Livre d'Or de lutte contre les inégalités**, afin que vous puissiez vous exprimer et dans le moment de convivialité que nous partagerons dans quelques instants, je souhaite pouvoir échanger avec vous en toute liberté.

Car la parole des femmes doit compter.

Benoîte Groult, dans son livre « Ainsi soit-elle » écrivait en préambule :

« On a trop longtemps pris la parole de l'homme pour la vérité universelle et la plus haute expression de l'intelligence. Il faut que les femmes crient aujourd'hui. Et que les autres femmes – et les hommes – aient envie d'entendre ce cri. Qui n'est pas un cri de haine, à peine un cri de colère, car alors il devrait se retourner aussi contre elles-mêmes. Mais un cri de vie. Comme celui du nouveau-né, dans lequel on ne peut s'empêcher d'enclorre, à chaque fois, un nouvel espoir. Il faut enfin guérir d'être femme ».

Ce cri de vie, d'espoir, il a été poussé par des générations avant nous, qui ont tant lutté pour les droits civiques. C'est à nous de le pousser aujourd'hui, en faveur de l'égalité réelle, pour toutes les Chloé, les Maelys, pour nos filles, nos garçons, et leurs enfants après eux.

Avec vous, **avec l'ensemble des Lot-et-Garonnaises** mais également **des Lot-et-Garonnais** de bonne volonté, **relevons ensemble de défi de l'égalité réelle au sein d'une société sereine, juste et pacifiée.**

Sophie Borderie
Présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne
6 mars 2020

2/ Eléments biographiques

Damira ASPERTI – Résistante - (1923 – 2011)

Fille d'immigrés italiens ayant fui le régime mussolinien.

À 19 ans, elle rejoint la résistance au sein de la 35e brigade des FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans main-d'œuvre immigrée).

La ferme de son père servait de refuge et de cache pour les juifs, les réfractaires et les résistants.

En 1944, elle est arrêtée par la police de Vichy avant d'être **déportée au camp de concentration de Ravensbrück** dont elle sera l'une des rares survivantes.

Médaille militaire, officier de la Légion d'honneur.

Elle **témoignera inlassablement auprès des collégiens et lycéens lot-et-garonnais de la barbarie nazie et de l'univers concentrationnaire.**

« *Je ne suis pas une personnalité hors du commun. Ce que je suis, je le dois à des circonstances exceptionnelles* », avait-elle coutume de dire modestement.

Inès CAGNATI – Romancière - (1937 – 2007)

Fille d'immigrés italiens agriculteurs, née à Monclar, et issue d'une fratrie de cinq sœurs.

Deux de ses sœurs résident encore en Lot-et-Garonne, et n'ont malheureusement pas pu être présentes aujourd'hui. Son fils, depuis la région parisienne où il réside, remercie la Présidente pour ce geste, et affirme que sa mère aurait été très heureuse de cet honneur.

Elle fait des **études de lettres** et devient **professeur de français.**

Elle publie son **premier ouvrage en 1973**, *Le Jour de congé*, qui obtiendra le **prix Roger Nimier**. Deux autres romans suivront (*Génie la folle*, *Mosé ou le lézard qui pleurait*) ainsi qu'un recueil de nouvelles (*Les Pipistrelles*). **Tous obtiendront un prix littéraire.**

Grande perfectionniste, elle laisse une œuvre qui, si elle est modeste par le nombre des écrits, n'en demeure pas moins riche par ses **qualités littéraires unanimement reconnues.**

Elle fera une adaptation de son premier ouvrage, *Le Jour de Congé*, en pièce de théâtre, *Galla ou le Jour de Congé*, qui sera joué par les Baladins, mis en scène par Roger Louret, et joué au Théâtre Ducourneau (je me suis laissée dire à guichet fermé...) en 1980.

D'aucuns disent qu'en lisant bien ses livres on peut reconnaître certains habitants de Monclar...

Danièle ESTÉBAN – Femme politique - (1944 – 2004)

Conseillère générale du canton d'Astaffort (1994-2004)

Maire d'Astaffort (2001- 2004)

Décédée en exercice.

Professeure d'anglais dans différents collèges lot-et-garonnais, elle fera valoir ses droits à la retraite en 1990.

Très engagée dans la vie associative de son territoire, Astaffort, elle décide, à une époque où les femmes ne sont pas si nombreuses, de s'impliquer également dans la vie politique locale.

Son engagement associatif est multiple : **éducation populaire, droit des femmes, fédération des œuvres laïques.**

Son aptitude à coopérer, son ouverture d'esprit, son dévouement et ses convictions de femme de gauche, elle décide de les mettre **au service de son engagement politique.**

Dès 1979, elle devient **conseillère municipale d'Astaffort.**

En 1988, elle se lance dans sa **première campagne électorale** pour les cantonales, sans succès.

En 1994, elle l'emporte face à Jean Drapé, RPR et représentant de la majorité départementale de l'époque.

Le style Danièle Estéban c'était : **une connaissance approfondie des dossiers, un sens du travail d'équipe, une volonté de faire bouger les lignes.** On peut noter parmi les nombreux dossiers qu'elle a défendus, celui du **tourisme vert**, sujet toujours d'actualité.

A l'âge de 60 ans, quand on entre dans « la belle saison » selon les mots de Molière, elle est emportée prématurément par la maladie.

3/ 47 lot-et-garonnaises à l'honneur

Des femmes du quotidien avant tout, dont certaines d'entre elles se distinguent par leur parcours associatif, entrepreneurial, sportif ou politique.

Salima ALLIOUI	Salariée UPSA, porteuse de projet NTIC
Marine AURIOL	Educatrice spécialisée – Accompagnement des femmes victimes de violences
Francine BALSAC	Agricultrice, bénévole de club sportif (rugby)
Pierrette BLATY	Bénévole club basket
Véronique BORDES	Présidente d'association de lutte contre la mucoviscidose
Jeanne-Marie BOURJADE	Ex Présidente ADMR, déléguée MSA
Johanna BREGEON	Chargée de mission dans un établissement public
Karine CARMENTRAN	Architecte
Mab CARRATIER	Artiste plasticienne
Stéphanie CAZIMAJOU	Assistante – Secteur d'activité tourisme
Audrey CHASSENARD	Viticultrice
Annick CORNAGGIA	Commerçante - Présidente d'association
Sylvie COURTINE	Présidente club sportif (gymnastique)
Geneviève DARRIET	Artisan d'art
Sophie DAVID	Monitrice parachutisme
Joanne DUNNING	Traductrice
Lucie DURBAN	Agricultrice
Elsa GARY	Cheffe d'entreprise - créatrice
Mireille GENET MONTURET	Présidente départementale d'une association caritative
Dorine GOBBINI	Présidente Jeune Chambre Economique
Annie GOURGUES	Présidente d'association
Graziella GRISO	Auto-entrepreneuse - Formatrice
Katia HAFFNER	Directrice adjointe d'un office public d'habitat
Cathy JUDITH	Enseignante
Lawrance JULHE	Directrice d'une Segpa
Françoise LAFFORE	Salariée - Responsable associative
Sylvie LAGOUARDE-PONTENX	Directrice d'une association caritative
Amandine LAURENT	Elève Surveillante ENAP
Béatrice LAVIT	Présidente CAF
Sylvette LE BERRE	Bénévole, responsable associative
Lucette LOUSTEAU	Ancienne députée, première députée de Lot-et-Garonne
Betty MAGNAN	Ancienne directrice générale d'une association médico-sociale
Milena MARTIN	Lycéenne
Brigitte MORENO	Présidente d'une association départementale des anciens combattants
Cécile RAMBOURG	Enseignante chercheuse ENAP
Rhizlane SAGOT	Gérante d'une agence d'événementiel
Anne-Laure SEGUES	Sapeur pompier volontaire
Chloé SIMONS	Championne du monde de Tir à l'arc à cheval
Corinne TARET	Gérante de la Ferme de la Bosse
Natalie THOUMAS	Ancienne sportive de haut niveau - Co-présidente d'un club sportif (Athlétisme)
Marie-Cécile TOTI	Présidente URSSAF
Audrey TOUSSAINT	Sculptrice - Ferronnier d'art
Sandra TUO	Artisan, tapissier décorateur ameublement
Delphine VAN HOOREN	Présidente association de commerçants
Ketsia VAN OOSTENDE	Salariée et bénévole dans une radio associative
Anne-Hélène VIALANEIX	Distillerie / Agrinov
Myriam VIAU	Vice-présidente à la Chambre consulaire